Enregistrement des enquêtes pénales d'exécution –

addendum I à la circulaire n° COL OMP 4/2020

Version révisée 19.12.2023

Introduction

Ce vademecum traite de l'enregistrement des enquêtes pénales d'exécution (ci-après, EPE) dans MaCH par les parquets, les auditorats et le parquet fédéral.

Enregistrement des dossiers dans MaCH

Les EPE doivent être enregistrées dans MaCH en tant qu'AFNP à l'aide d'un **code de classement spécifique**[1] :

- **EPE :** pour les dossiers en français
- **SVE :** pour les dossiers en allemand
- **SUO :** pour les dossiers en néerlandais

Type d'AFNP : « EPE »

Parties :

- La personne en cause de laquelle nous ouvrons une EPE est indiquée « suspect[2] »
- Nous créons un dossier par suspect/personne faisant l'objet d'une EPE

Liens:

Sous l'onglet :

- un lien du type « affaire non pénale » doit être créé entre le dossier répressif contenant la condamnation et le dossier EPE.

Champs supplémentaires

Sous l'onglet AFNP, il y a trois champs supplémentaires réservés aux EPE.

- Champ 717 – Commentaire : indiquer ici les références de la décision de condamnation (juridiction, date, lieu) et l'ensemble des sanctions pécuniaires ;
- Champ 719 – Tiers : indiquer ici les noms des éventuels tiers de mauvaise foi ;
- Champ 721 – Montant : indiquer le solde à recouvrer à l'ouverture de l'EPE. Ce champ est désormais un champ numérique (avec la nouvelle numérotation 721 au lieu de 720).

[1] Si ce code de classement n'existe pas encore sur votre site, le gestionnaire du système peut le créer dans l'application 211.
[2] Ceci est décrit comme "suspect" dans MaCH, bien qu'il s'agisse d'un « condamné »

Le champ 721 est un champ important qui doit **obligatoirement** être rempli par le magistrat EPE et/ou l'administration et mentionner le solde à recouvrer (les virgules et les points ne sont pas autorisés). Ce champ permettra aux analystes statistiques d'extraire des données chiffrées correctes.

Décisions

Code MaCH	Évolution	Explication
Ouverture d'une EPE		
00	EPE	Pour la définition précise de ce qu'est une EPE, il est renvoyé à la circulaire COL OMP 1/2021 (voy. point 2.1.1.3.)
Clôture provisoire d'une EPE		
182	Plan d'apurement en cours - agenda	Un plan d'apurement a été autorisé. Cela sera indiqué dans l'agenda. Ajouter la date dans l'agenda, de sorte que la personne qui traite le dossier reçoive, à l'échéance fixée, un rappel pour réexaminer le dossier et vérifier que tout se passe correctement.
183	Insolvable - agenda	Après enquête, il apparaît qu'aucune somme d'argent ou aucun bien ne peut être trouvé. Cela sera indiqué dans l'agenda. Ajouter la date dans l'agenda, de sorte que la personne qui traite le dossier reçoive, à l'échéance fixée, un rappel pour reprendre le dossier et examiner si, dans l'intervalle, la personne n'est pas redevenue solvable.
184	Certificats confiscation spéciale	
185	Classement sans suite pour motif d'opportunité	Motifs d'opportunité (p. ex. capacités de recherche)
31	Signalement	La personne a été signalée.
Clôture définitive d'une EPE		
186	Payé	L'impayé a été totalement recouvré.
187	Prescription, décès, dissolution de la personne morale	La personne condamnée est décédée, le dossier est prescrit ou la personne morale a été dissolue.
188	Certificats amende pécuniaire	
10	Jonction	Le dossier a été joint à un autre dossier.
02	Transfert pour disposition	Le dossier a été transféré pour disposition à une autre entité.